

en direct

Bulletin municipal n° 86
Octobre 2019



vignoc
www.vignoc.fr

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de Saint Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (colis, recommandé, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis et samedis de 10h à 18h. Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de déposer uniquement vos déchets verts à cet endroit et de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténac

Fermée pour travaux

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h
Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h30-12h
T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Responsable de la publication : Jean Le Gall
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.



édito

Les jours raccourcissent, les arbres prennent des couleurs flamboyantes quand le soleil se montre, nous sommes résolument en automne.

Les vacances sont déjà loin et le trimestre scolaire est bien entamé.

La rentrée à Vignoc s'est passée sans à-coups, chacun a retrouvé ses marques. Nos deux écoles n'ont pas subi de modification sensible, juste une petite croissance des effectifs à l'école Jean de la Fontaine. Le Centre de Loisirs a refait le plein.

Nous avons célébré comme l'an dernier les naissances de l'année 2018 par la plantation d'un arbre, après le Ginkgo Biloba de l'an dernier, c'est un marronnier à fleurs rouges qui a pris ses quartiers au bord du bassin tampon du bas des Fresches.

Traditionnellement à Vignoc le mois d'octobre rime avec « semaine bleue ». Cette année plus que les précédentes le programme copieux a rencontré le succès, et la convivialité était de mise.

Pour celles et ceux qui trainent du côté du stade, les travaux en cours pour la construction du terrain synthétique intercommunal les a sans doute intéressés.

Le lotissement communal de la « Plaine verte » est lancé, et les demandes de réservation de terrains sont nombreuses. Un malencontreux quiproquo dans une entreprise prestataire a eu raison de quelques arbres que nous avions voulu conserver sur la haie. Ceci sera réparé, car le talus va être refait et de jeunes plantations feront le bonheur des habitants de ce nouveau quartier.

Restent les tracas habituels que sont les incivilités chroniques concernant le dépôt d'ordures ménagères. Nous avons rappelé dans le VED de juillet, mais c'était peine perdue car nous rencontrons toujours les mêmes problèmes. Les sacs jaunes sont mis sur la rue dès le dimanche, alors qu'ils sont ramassés toutes les deux semaines dans la nuit du jeudi au vendredi.

Que chacun essaye de se remémorer cette consigne et la propreté de notre village sera améliorée.

Je vous souhaite le meilleur pour les semaines à venir.

Jean LE GALL
Maire de Vignoc

date à retenir



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **07 janvier 2020** à **mairie.vignoc@orange.fr**

vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ETAT CIVIL
Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.



infos municipales



travaux dans votre commune

Réfection du parvis de la Mairie par l'équipe du service technique de la commune



Changement des menuiseries de l'école maternelle grâce au financement TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPcv) avec un portage du dossier de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.



Réfection du rétrécissement du passage entre la rue de l'Ille et l'allée du ruisseau



TERRAIN SYNTHETIQUE : phase d'empierrement avant la pose du sol sportif



Quartier du Chêne Augué – Viabilisation de 8 lots communaux



Reprise d'enrobé rue de la poste sur trottoir



nouveaux arrivants

Le lotissement du Vallon des Fresches a mis treize ans à se concrétiser. La première tranche, dite du bas bourg, de 150 maisons, est finie. La deuxième tranche, de 88 maisons, est au tiers de commercialisation. Une liaison piétonne permettra de relier les deux tranches afin de faciliter l'accès aux commerces. Julien Bailleul, directeur d'aménagement au groupe Launay et la municipalité ont accueilli le vendredi 27 septembre un panel de nouveaux habitants autour d'un verre de l'amitié.



04

Attention à la divagation de votre chien

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L 211-23 du Code rural.

Il est du devoir du maître d'éviter la fugue d'un chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence. La divagation du chien comporte en effet de nombreux risques et dangers.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable. Il faut savoir que si votre chien est récupéré par les services de la fourrière, vous vous exposez à un certain nombre de frais :

- le maître est tenu de payer les frais de fourrière pour voir son chien lui être restitué (aux alentours de 100 €) ;
- en cas de non-paiement des frais de fourrière, le maître s'expose à une amende forfaitaire ;
- si le chien n'est pas identifié, le maître doit prouver qu'il est le propriétaire légitime du chien, et les frais d'identification de l'animal seront à sa charge.

En cas de dommages causés par le chien, son maître sera bien entendu tenu responsable, notamment financièrement. Par ailleurs, et comme indiqué dans l'article R622-2 du Code pénal, laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2^e classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 €.

Il ne faut pas non plus négliger les risques de poursuites judiciaires. Elles peuvent être nettement plus élevées (et aller jusqu'à la prison) en cas de divagation d'un chien dangereux. L'article 223-1 du Code pénal mentionne ainsi jusqu'à 15 000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement en cas d'exposition d'autrui à un risque de mort, de blessure ou de mutilation.



forum des associations

Le forum des associations a eu lieu le 7 septembre. Quinze associations étaient présentes pour répondre aux questions des Vignocois et prendre les premières inscriptions.



état civil

NAISSANCES

Mahé LANDAIS 21 rue Julien Battais / né le 8 juillet
Swan GENY 3, allée de la Clinerie / né le 12 juillet
Garance PAVARD 14 allée des Grandes Guérinais / née le 28 juillet
Basile THOMAS HABIC 24 rue charlotte Lancelot / né le 5 août
Enzo CAVALON 9 rue du Pont / né le 1^{er} septembre

DECES

Chrystelle MEZZA épouse LE COQ 5 rue du Pont / le 15 septembre

MARIAGE

Frédéric TRINQUIER et Delphine DAULAY
2 impasse Julien Rouzé / le 22 juin
Jean-Charles HOUITTE et Fanny MARION
La Villouyère / le 20 juillet
Fabien GUEGAN et Laetitia MISERIAUX
La Blanchais / le 24 août
Adrien HOUAL et Constance CHÂTEAU
La Blanchais / le 28 septembre

Le Premier droit du Citoyen est celui d'avoir une IDENTITE !

Si l'école n'est évidemment pas un être, elle est l'essence de notre Avenir, de notre Culture ! Elle est le terreau qui nourrit les valeurs que nous voulons transmettre à nos enfants.

Jusqu'au 30 juin 2019, nos écoles ne portaient pas de nom ; leurs identités s'exprimaient au travers de leur appartenance à notre commune : « les écoles de VIGNOC ». Depuis le 30 juin de cette année, elles portent des noms et pas n'importe lesquels !

Tout d'abord, rappelons que ces noms ont été choisis par les Vignocois. La Mairie avait ouvert une consultation à tous les habitants de la commune et aux écoles. Cette consultation fut ouverte pendant de nombreuses semaines et les noms choisis sont :

- **Jean de LA FONTAINE** pour l'école maternelle
- **Simone VEIL** pour l'école élémentaire.

- *La parité est honorée !* -

Ces noms ont été validés à l'unanimité par le Conseil municipal.

Ces deux noms sont ceux de deux personnalités qui ont marqué notre histoire.

Jean de LA FONTAINE (écrivain, poète, fabuliste du XVII^{ème}) a mis en scène de grands traits moraux de la Nature humaine. Ainsi nous connaissons tous « Le Corbeau et le Renard » qui nous apprend que « tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute » ; qu'« on a souvent besoin d'un plus petit que soi » et que « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage » grâce aux aventures décrites dans « Le lion et le rat ».

Les morales de chacune des fables de Jean de La Fontaine amènent à réfléchir ...

Etudiées en classe avec les enfants, ces fables leur permettront de s'ouvrir à la réflexion - pourquoi pas à la philosophie ? - et d'emprunter des chemins qui s'accorderont le plus possible à la SAGESSE !

Là est notre devoir d'adulte : ouvrir les portes de la réflexion aux enfants - dès leur plus jeune âge - afin qu'ils deviennent le plus possible des citoyens libres, responsables et humanistes.

En parlant d'humanisme, quel plus bel exemple pouvons trouver que celui de **Simone VEIL** pour porter les valeurs que nous souhaitons transmettre aux jeunes générations ?

Simone VEIL fut ministre, première présidente du Parlement européen et première femme à occuper ce poste.

Alors qu'elle fut rescapée de la Shoah, elle combattit les injustices dont elle avait été personnellement victime.

Son mandat de présidente du parlement européen est un symbole puissant qui incarne la force de la réconciliation européenne. Elle a lutté pour l'égalité entre les sexes et pour les droits de l'homme. Sa vie, son engagement ont la reconnaissance de toute notre nation : elle est enterrée au Panthéon.

En portant le nom de Simone VEIL, notre école portera HAUT les valeurs qu'elle-même a défendues avec tant de force et de dignité !

Madame Simone VEIL est un exemple pour nos enfants !

Parce que leur école portera son nom, nos jeunes Vignocois sauront qui est cette GRANDE DAME et - nous le souhaitons - mettront leurs pas dans les siens.



05



Lors des cérémonies qui nommèrent les écoles, Lisen a interprété avec talent et brio la fable « le corbeau le renard » et les élèves de la Directrice de l'école élémentaire, Madame BODIN, ont retracé la vie de Simone VEIL.

Merci à Madame la Sénatrice Françoise GATEL, à Madame la Députée Laurence Maillart-Méhaignerie, à Monsieur le Conseiller départemental Ludovic COULOMBEL, à Monsieur Le Maire de Vignoc Jean LE GALL d'avoir honoré ces cérémonies de leurs présences et de leurs interventions.

Edith GARNIER,
Adjointe au Maire et chargée des Affaires scolaires.

Un terrain de football synthétique intercommunal pour l'ASVHG

L'ASVHG (Association Sportive Vignoc Hédé Guipel) fruit du rapprochement progressif au fil des ans de nos structures communales, est née de la volonté des anciens de mettre en commun leur volonté de progresser et de réussir.

On en mesure aujourd'hui tout le bénéfice pour nos communes. La section Foot du club regroupe plus de 400 licenciés engrangeant des résultats significatifs au plan régional tant pour les équipes masculines que féminines

Il était alors légitime que les dirigeants se posent la question du confort de l'entraînement en période hivernale.

Nous nous étions positionnés en 2014 en faveur de cet équipement, à charge pour nous de trouver un accord avec nos collègues des communes associées quant au financement de cet équipement.

Dans l'aventure nous avons embarqué trois communes proches dont les habitants viennent aussi grossir les rangs du club ; Langouët, Saint Symphorien et Saint Gondran ont accepté de participer.

06

Le cahier des charges s'est tout de suite positionné sur le choix de matériaux « durables ». Le SBR (composant de remplissage à base de pneumatiques recyclés) présentait des suspicions de produit cancérigène a été exclu.

Après un cycle de réunions de concertation et l'assurance de pouvoir

bénéficier du soutien de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné nous nous sommes lancés dès le vote du budget communautaire en mars 2019.

Le choix de Monsieur GUELFi à la Maîtrise d'œuvre, avec qui nous avons travaillé dans le cadre du stade d'athlétisme communautaire de Guipel, nous a permis de partir rapidement sur un cahier des charges et de lancer l'appel d'offre.

Le choix des entreprises a été fait dans le courant du mois de juin et les travaux ont été lancés dès la fin du mois sous la surveillance éclairée de Marcel Bagot expert en matière de terrains sportifs.

Le marché de travaux a été attribué comme suit :

- Lot 1 (Terrassement) Entreprise Cardin TP
- Lot 2 (Sol Sportif) Entreprise Pigeon TP
- Lot 3 (Eclairage) Entreprise CITEOS
- Lot 4 (Clôtures) Entreprise Technifence

La période de travaux a bénéficié d'un temps plutôt favorable, si bien que la réception du terrain et son utilisation sont prévues aux environs du 10 novembre prochain.

Le tableau de financement de l'équipement vous est présenté ci-dessous :



Désignation

Dépenses	682 426 €
Géomètre	1 786 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	8 448 €
Plateforme collecticity	528 €
Fournigault Laurent (<i>plateforme fonds participatif</i>)	1 440 €
Publicité du marché	940 €
Travaux de construction (<i>marchés</i>)	655 862 €
Arrosage déviation du réseau + démontage pare-ballons	1 449 €
Panneau lumineux	4 512 €
Haie	800 €
Enlèvement des projecteurs	1 661 €
Aléas	5 000 €

Recettes

	682 426 €
Hédé-Bazouges	94 766 €
Guipel	76 420 €
Saint Symphorien	29 416 €
Langouët	26 515 €
Saint Gondran	23 837 €
Vignoc (<i>autofinancement</i>)	128 000 €
Vignoc + Communes partenaires (<i>delta TVA</i>)	30 709 €
Fonds participatif «collecticity»	10 990 €
Fonds de concours Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné	128 000 €
Contrats de territoire (<i>Communauté de commune Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique</i>)	132 000 €
Fédération de football	25 000 €

Il convient de préciser que la contribution de la commune de VIGNOC est plus forte que celle des autres communes, car d'une part l'équipement est chez nous, et surtout que pour bénéficier du fond de concours de la communauté de communes (128 000€) nous devons impérativement participer à la même hauteur.

restauration scolaire

un nouveau prestataire, CONVIVIO

Préparés à Bréal sous Montfort, les repas de nos écoliers, depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, sont confectionnés par de vrais chefs selon une cuisine traditionnelle. Les cuisiniers sont tous issus de la Restauration gastronomique et traditionnelle.

Les menus et recettes familiales sont confectionnés au sein de la cuisine. Deux pâtisseries réalisent l'ensemble des pâtisseries « maison ».

Que trouve-t-on dans les assiettes ?

Des produits frais :

- Lait de la ferme de la Rémaudais-Plouër sur Rance.
 - Produits laitiers de Cesson Sévigné.
 - Bœuf, porc et veau : de Montauban-de-Bretagne et Vezin Le Coquet.
 - Volaille de Quintin.
 - Les légumes BIO de Pontivy et BIOCOOP de Rennes.
- L'équilibre des menus est assuré par des diététiciennes et responsables qualité.

Volonté : diminuer les graisses et les sucres en recherchant une qualité de goût, apport suffisant en calcium, fer et protéines de bonne qualité nutritionnelle gustative.

BON APPÉTIT !

dispositif argent de poche

un succès grandissant

Le dispositif sur la commune de Vignoc est activé aux vacances de printemps et d'été. Devant le succès de cette action, le budget alloué a été porté à 1 000 €.

En 2019, 24 jeunes gens ont adhéré à cette opération.

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans d'accomplir des missions d'entretien des espaces verts, de rangement, de ménage, de peinture, de classement... et de recevoir en contrepartie, une indemnité fixée à 15 € pour une mission de 3 heures par jeune et par jour. L'encadrement est assuré par les agents communaux.

Principaux objectifs :

- Permettre aux jeunes de s'insérer dans la vie locale
- Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes
- Confronter tous les participants à des règles simples
- Se sensibiliser au monde du travail.

Comment s'inscrire :

Les jeunes intéressés pour participer remplissent un dossier d'inscription avec leurs disponibilités.

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès du secrétariat de la Mairie.



nouvelle arrivée

Franck Pousset, agent communal nouvellement arrivé sur la commune de Vignoc, le 1^{er} octobre 2019.

Monsieur Franck Pousset remplace Jacky Fouque. Monsieur Pousset occupe la fonction de polyvalence au sein de l'équipe technique.



CCAS

Un arbre en l'honneur des 27 petits vignocois nés en 2018

Le 29 septembre, les familles dont l'année 2018 a été marquée par l'arrivée d'un heureux événement, étaient conviées par le Centre communal d'action sociale à la plantation de « l'arbre des naissances ».

Pour accueillir ces nouveaux habitants un marronnier à fleurs rouges a pris place au bas des fresches, à l'entrée du bourg, ce qui permettra à chacun de veiller sur son arbre.

Le marronnier à fleurs rouges, arbre emblématique des cours de récréation des écoles communales est considéré depuis fort longtemps comme un **arbre bienfaisant et protecteur**.

La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié.

07



Seniors, apprenez à utiliser l'informatique

Le jeudi de 9h30 à 11h30, des cours informatiques pour débutants sont proposés aux seniors de la commune.

Ils sont assurés par Françoise Leroy Présidente de l'association PBS 35 (Pays de Brocéliande Services 35) et se déroulent dans les locaux de la Mairie.

Il est encore possible de rejoindre le groupe (reste 2 places).

Obligation : posséder un ordinateur portable

Tarifs par personne en groupe : 14 € d'adhésion annuelle + 6 € les 2h de cours

Fréquence des cours : 1 fois par semaine

Renseignements au secrétariat de la Mairie.



✕ bibliothèque

contes et magie

Retour sur la soirée "Contes et Magie" par l'association rennaise "Les Tisseurs de Contes - La Filois"

Le 20 septembre dernier, à la tombée de la nuit, une poussière ensorcelée avait été éparpillée au-dessus du Parc des Loisirs. Sont alors apparus Gilbert et Jean, conteurs et magiciens ou conteurs de magie... Ils nous ont emportés dans leur monde merveilleux et c'est avec le plus grand plaisir que, petits ou grands, nous les avons suivis.

L'association "Les Tisseurs de Contes - La Filois" a pour vocation de faire vivre le conte et l'oralité dans la culture locale afin de préserver un patrimoine précieux mais menacé. Venir écouter des conteurs, c'est l'assurance de passer une soirée conviviale et chaleureuse, c'est se rassembler pour partager des émotions et s'évader simplement de notre quotidien.

nouveaux jeux à la ludothèque

Depuis début septembre, la collection de jeux proposés à la ludothèque s'est enrichie de quelques jeux accessibles aux personnes déficientes visuelles : Puissance 4, Quixo, Misti'zzle des Fables de La Fontaine. La ludothèque de Vignoc rassemble désormais 46 jeux choisis de façon à ce que vous puissiez y trouver votre bonheur quelque soient vos goûts et quelque soit votre âge !

Renseignements à la bibliothèque ou par mail :

bibliotheque@vignoc.fr

N'hésitez pas à nous adresser vos suggestions d'achats de jeux pour la ludothèque, vous sommes à votre écoute.

un p'tit conseil de lecture

"La salle de bal" de Anna Hope

éditions Gallimard, paru en août 2017

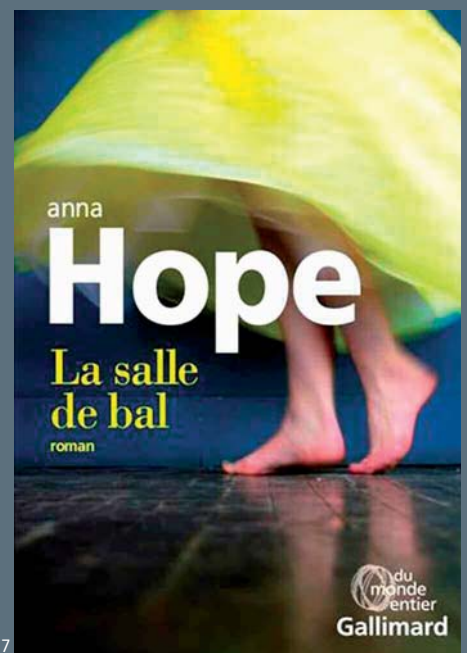
Nous sommes au début du 20^{ème} siècle, en Angleterre, dans un hôpital psychiatrique qui accueille plus d'un millier de personnes. Hommes et femmes sont séparés, mais ils se retrouvent le vendredi, en fin d'après-midi, dans la salle de bal.

Et il y a Charles, médecin, c'est lui le chef d'orchestre, celui qui fait danser les patients.

Bien sûr, c'est l'histoire d'une rencontre, mais c'est aussi le portrait magnifique et sensible de quatre personnages, une réflexion sur ce qu'est la folie, un rappel de faits historiques méconnus : c'est juste passionnant !

✕ Horaires d'ouverture

Lundi	18h00 - 19h00
Mardi	16h00 - 18h00
Mercredi	16h30 - 18h00
Vendredi	17h00 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h00



théâtre

Le 5 juillet dernier, nous avons pu découvrir la nouvelle pièce de théâtre de nos apprentis comédiens. Âgés de 12-13 ans, quatorze collégiens ont créé et répété toute l'année, dans une ambiance très conviviale, une pièce intitulée "Café Sanchez". Cette pièce nous raconte l'histoire, pleine de rebondissements, d'une journée pas banale dans un café familial de Poissonville...

Une nouvelle saison démarre en septembre. Il reste quelques places de disponibles pour les cours du mardi soir ou du vendredi soir. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Marine Bucher, qui intervient également lors des TAP.

06 07 97 35 04 - marine.bucher.baz@gmail.com



× spectacle à venir

Le **vendredi 22 novembre**, nous aurons le plaisir d'accueillir une nouvelle fois la Compagnie 000, à 20h30, à la salle "Emile Lemetayer". Pour ceux qui s'en souviennent, Hélène et Xavier nous avait présenté leur spectacle "La Tortue" en janvier 2018. Ils reviennent donc à Vignoc avec une nouvelle proposition : une lecture dessinée et musicale du "Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède". Ce spectacle s'adresse à tous, à partir de 8-10 ans. Il sera gratuit, offert par la municipalité de Vignoc. Notez cette date dans vos agendas !

semaine de la mobilité

Du 16 au 20 septembre, Vignoc a participé à la semaine européenne de la mobilité. La commune a organisé un Vélobus pour les collégiens, en passant par la liaison douce qui relie Vignoc à la Mézière.



× élections

Mise en place d'une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales à partir du 1^{er} janvier 2019.
Membres : Mme DUCLOS Solenne, BERTHELOT Raymond, AUBREE Franck, CHEVREL Philippe, BLAIRE Armelle.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Pour être inscrit sur la liste électorale de votre commune, vous devez faire votre demande auprès de la mairie ou en ligne sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/ avant le 7 février 2020

09

rendez-vous aide aux devoirs



La Municipalité organise une aide aux devoirs pour les élèves de l'école Simone VEIL qui fréquentent le Centre de Loisirs.

Cette aide aux devoirs est effectuée par 10 bénévoles chaque lundi et chaque jeudi soir, ainsi, les enfants qui rentrent tard à la maison peuvent profiter pleinement de leur soirée familiale, heureux d'être à jour dans leur travail scolaire.

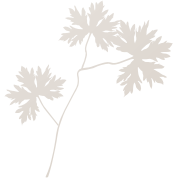
C'est avec savoir-faire, efficacité, patience, générosité et bienveillance que chacun des bénévoles aide les enfants.

La municipalité remercie infiniment Nicole LEMETAYER, Jocelyne LE GALL, Monique PINEL, Nicole BAGOT, Marcel BAGOT, Agnès BAUDRIER-BILLON, Annick DUCHESNE, Jeanine PIRON, Marie-Edith AUFFRAY et Arlette GUEDEUX pour leur dévouement et leur investissement ! C'est un magnifique exemple de solidarité intergénérationnelle !

Edith GARNIER, adjointe aux Affaires scolaires, invite toutes les bonnes volontés qui le souhaitent à rejoindre ce groupe dynamique.



LA SEMAINE BLEUE



Vous êtes de plus en plus nombreux, d'année en année, à participer aux animations proposées.

Votre présence et un temps clément ont contribué à la réussite de cette 6ème édition mise en place par le Centre communal d'action sociale.

10



Troc aux plantes et aux livres, verre de l'amitié animé par la chorale et pique-nique participatif.



Journée Prévention :

Matin : Conférence sur la consommation et le démarchage sauvage animée par la maison de la consommation et de l'environnement.
Après-midi : Visite de la nouvelle gendarmerie d'Hédé-Bazouges et intervention du Commandant de la communauté de brigades sur « les moyens pour réduire les risques de cambriolages et de vols ».



Randonnée-Patrimoine avec déjeuner sur le port de Dinan



Visite guidée des jardins de Brocéliande



Concours de pétanque



11

Temps d'échanges sur le thème « lutter contre le gaspillage ! » : recettes, astuces et idées...



Sortie intergénérationnelle avec les enfants du Centre de loisirs à la Pointe de Meinga à St Coulomb

**AMBIANCE - ECOUTE - PARTAGE - RENCONTRE
RESPECT - SOLIDARITE - SOUTIEN - SURPASSEMENT
ONT ETE LES MAITRES-MOTS DE LA SEMAINE**



Un grand merci à tous les partenaires engagés dans ce temps fort !



fête de la pomme

La Seconde édition a connu un vif succès samedi 28 septembre au Four à pain (derrière la Mairie).

Alors que tartes et pommes (préparées avec savoir-faire par les bénévoles de l'association « Arts et Culture ») cuisaient dans le four à pain que Jean-Paul maîtrisait avec expertise - tel un alchimiste -, la troupe d'improvisation théâtrale de DINAN « les improcolos » (en prestation sur scène) faisait rire aux larmes les spectateurs.

A l'entracte, les délicieuses préparations étaient prêtes et tous se sont régalés avec ces desserts à la pomme accompagnés de cidre et de jus de pommes.

L'entrée était libre, le temps fut clément, la bonne humeur au rendez-vous, les papilles régalingées, l'amitié à son comble : que la soirée fut belle !

La Municipalité a offert ce divertissement aux Vignocois ; « Arts et Culture » a organisé la réception et préparé les tartes et les pommes ; Jean-Paul fut le Chef du four à pain ; la Mairie a effectué les installations ; Marie-Agnès fut une magnifique maîtresse de cérémonie et Amand la cheville ouvrière de toute la logistique (commandes, organisation, sonorisation ...).

Bravo à tous ! Quel bel exemple de collaboration entre les diverses instances de VIGNOC, de solidarité et d'amitié ! Le résultat était à la hauteur des valeurs engagées.

12



Val d'Ille-Aubigné

VIAMI

L'association VIAMI (Val d'Ille Aubigné Accueil Migrants), dont les buts sont l'accueil, l'entraide, et le soutien aux personnes migrantes installées sur la communauté de communes du Val d'Ille et ses environs, ainsi que l'aide à leur intégration, organise un repas solidaire, suivi d'un concert, le 22 novembre prochain à la salle des Loisirs de Guipel.

Différents acteurs économiques locaux se joindront à cet évènement en soutien aux actions de l'association.

Il est possible de réserver pour dîner sur place mais également d'offrir un repas "suspendu" aux plus démunis. Il est aussi possible d'assister uniquement au concert qui débutera à 21h30. Toutes les informations sont disponibles sur <https://viami.fr/>

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTÉL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

enquête publique

Le Plan local d'urbanisme intercommunal est soumis à la population.

L'enquête publique est l'ultime phase de concertation permettant à la population de s'exprimer sur le projet de PLUi des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné. Elle se déroulera du **lundi 30 septembre au lundi 4 novembre 2019**. Les six lieux d'enquête publique (*la Communauté de communes à Montreuil le Gast, Melesse, La Mézière, Montreuil sur Ille, Saint Aubin d'Aubigné et Sens de Bretagne*) disposeront d'un dossier complet en version papier et d'un registre papier. Des postes informatiques permettant de consulter le dossier seront accessibles aux jours et heures d'ouverture au public à la Communauté de communes, siège de l'enquête et dans les mairies de Guipel, Melesse, Montreuil le Gast et Vignoc.

Le dossier et un registre numérique seront également disponibles en ligne sur :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1528> accessibles depuis le site internet de la Communauté de communes :

<https://www.valdille-aubigne.fr/>

Il est possible d'aller à la rencontre des commissaires enquêteurs pendant les permanences prévues à la Communauté de communes le mercredi 30/10/2019 de 09h à 12h et de 14h à 17h et le lundi 04/11/19 de 14h à 17h.

A la mairie de Montreuil sur Ille : le lundi 04/11/2019 de 09h à 12h.



des loisirs pour les jeunes

13

Bilan de l'été

L'été est déjà loin, mais nous souhaitons faire un petit retour sur ce mois passé au centre de loisirs. Des grands jeux, des sorties, des jeux d'eau, les enfants ont passé de bonnes vacances. Cinq mini camps étaient également au programme à la ferme de Bel air de Montreuil Le Gast en juillet et à la ferme en cavale de Vezin le Coquet au mois d'août. On notera une hausse de la fréquentation sur cette période comparé à l'année dernière. L'été s'est conclu le vendredi 31 août avec un pot pour les parents autour de photos, animations pour une rétrospective de l'été.

La rentrée : périscolaire et mercredi.

Comme l'année dernière, l'association assurera le périscolaire tous les jours après l'école de 16h à 19h ainsi que le mercredi de 12h15 à 16h.

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Lorsque le site de Vignoc est fermé, les enfants sont accueillis à La Mézière.

Les Temps d'Activités Périscolaires ont repris depuis le mardi 3 septembre.

Concernant les horaires et les jours de TAP, ils n'ont pas changé à savoir le mardi après midi de 13h50 à 16h pour les primaires et le jeudi de 13h50 à 16h pour les maternelles.

Cette année, quelques nouveautés sont apparues au niveau des animations proposées avec, par exemple, un atelier autour d'expériences scientifiques, de la couture, un atelier 0 déchet, éducation à l'image, jonglage et musique.

Attention rappel : Les centres de loisirs de Vignoc et de La Mézière seront fermés pendant les vacances de Noël cette année.



Retour sur les dernières actions

Depuis début septembre, sept actions ont été proposées aux jeunes de Vignoc. Quelques soirées, animées par Corentin et Mathilde, tels que Vendredi Tout Est Permis, soirée jeux de société ou encore soirée Escape Game où un virus était à stopper avant sa propagation dans Vignoc.



Le samedi 28 septembre, vingt-trois jeunes ont également découvert l'univers du Futuroscope où Arthur et les minimoy les ont envoyés dans un autre monde.

Début octobre, dans le cadre de la semaine en « En Veille » organisé par l'association, un atelier Décryptage YouTube a été proposé aux jeunes Vignocois afin de découvrir l'envers du décor (montage, son, lumière, etc...) des vidéos de leurs Youtubeurs préférés.

Pendant 4 jours, sur les vacances de la Toussaint, 16 jeunes se sont rendus à L.A. (Loire Atlantique)

et plus précisément, à Nantes.

Deux réunions avec ces jeunes ont été organisées afin qu'ils préparent à maximum leur séjour. En effet, ce projet jeunesse peut vivre seulement s'il est porté par les jeunes. C'est pourquoi, plusieurs réunions sont organisées durant l'année pour préparer les actions (soirée, sortie, séjour, etc...). Sur Nantes, les jeunes ont notamment pu découvrir les machines de l'île, s'affronter dans un jeu de piste sur Nantes, sauter dans l'un des plus grand Trampoline Park de France ou encore glisser à la patinoire de Nantes.



Programmation de novembre à décembre

Vendredi 15 novembre : **Soirée défis**

Vendredi 22 novembre : **Soirée Space Laser**

Samedi 30 novembre : **Atelier son & image**

Samedi 14 décembre : **Fête foraine et marché de Noël**

Vendredi 20 décembre : **Soirée de fin d'année**

Le programme des actions de novembre et décembre à découvrir en détail sur le site de l'association : www.accueiletloisirs.fr

Inscription

Inscription obligatoire auprès de Corentin par mail ou par téléphone.

Documents obligatoires pour l'inscription de votre enfant :

- Fiche sanitaire
 - Photocopie Vaccins
 - Adhésion familiale à l'association (15€/année scolaire)
- Si tu as entre 12 ans (ou entrée au collège) et 17 ans, et tu es intéressé par ce projet, n'hésite pas à joindre : Corentin DEFFAINS, animateur jeunesse de Vignoc.

**Contact : Corentin DEFFAINS - 07.66.35.04.34
jeunesse@accueiletloisirs.fr**



associations

YOGA

Yoga, restons zen et en forme.

Le yoga est accessible à tous, on en parle beaucoup, venez encore le découvrir.

Plus on le pratique, plus on ressent ses bienfaits : aide à éliminer le stress, délie votre corps par des mouvements fluides, travaille sur les déséquilibres physiques et de l'esprit.

3 séances sont proposées à la salle de motricité de l'école Simone Veil, le lundi à 19 h15 et à 20h30 puis le mercredi à 18h15.

Contact **06 80 91 07 26**
vignoc.yoga@laposte.net

14



Les ateliers
Activité physique

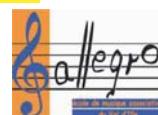
Réunion Publique
Activité Physique Adaptée
Mardi 19 novembre 2019 à 10h30
Dans la classe mobile de l'école élémentaire - Vignoc
Séances les mardis du 26 novembre 2019 au 10 mars 2020 (10h45 - 12h15)

CONFÉRENCE GRATUITE

Pour plus de renseignements contactez le CLIC Ile et Illet au 02.23.37.13.99 ou au CCAS/Mairie de Vignoc au 02.99.69.82.46
Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

BRETAGNE

ALLEGRO



Ecole de Musique
du Val d'Ille-Aubigné
www.ecole-allegro.fr
02 99 13 24 89

C'est la rentrée pour Allegro !

Allegro est une école de musique associative intercommunale dynamique qui intervient sur le territoire de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Nous proposons une formation musicale aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes, musiciens débutants ou confirmés. Avec 27 professeurs de musique enseignant 23 instruments et animant 8 ensembles musicaux, tout le monde peut prendre plaisir à pratiquer la musique à Allegro ! Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site <https://www.ecole-allegro.fr/>.

Si vous ou vos enfants voulez jouer de la musique pour l'année 2019 - 2020 c'est le moment pour s'inscrire, en fonction des créneaux encore disponibles. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour les inscriptions ou retrouvez nous sur les forums des associations de la rentrée dans vos communes.

T. **02 99 13 24 89** : n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en cas d'absence.

TahrgiNuschma en concert à Montreuil-Le-Gast

L'école de musique Allegro invite les TahrgiNuschma à Montreuil-Le-Gast le samedi 16 novembre prochain dans le cadre de sa saison culturelle.

Depuis 2004, le groupe TahrgiNuschma trace sa route dans les sillons du Jazz gitan, des valse swing, dans la musique de Django Reinhardt et des rythmes d'Europe de l'Est et d'ailleurs. Il marque son originalité par le choix d'un son de groupe mélangeant la rythmique de deux guitares, comme dans la tradition Jazz manouche, et les vents (saxophone et tuba) associés au swing de la batterie et de l'accordéon.

Les élèves de l'école de musique font de stages organisés avec ces musiciens professionnels participeront à ce concert ainsi que les élèves de l'école privée de Montreuil Le Gast. Concert de Saison Culturelle : 5€ Adulte / Gratuit - 16 ans (Pas de réservation)

autres évènements à venir

- ✕ **Concert Solidaire en faveur de l'association Jehanne, atteinte de Tétrasomie 15q**
Avec la participation des élèves de l'école de musique, d'une chanteuse lyrique, des groupes de musiques actuelles et groupes invités.
Samedi 30 novembre 2019 à 20h00
Salle Polyvalente de Melesse
- ✕ **Récital Ephémère proposé par les élèves de l'école de Musique**
Mardi 06 décembre 2019 à 18h00
Médiathèque de Melesse
- ✕ **Concert d'Hiver**
Concert proposé par les élèves de la classe de musiques traditionnelles, des élèves de clarinettes, flûte à bec et violoncelle.
Samedi 14 décembre 2019 à 17h00
Salle Cassiopée à La Mézière
- ✕ **Récital de Noël**
Récital proposé par les élèves des classes d'éveil musical et des Polysons.
Mercredi 18 décembre 2019 à 11h00
Médiathèque de La Mézière

APEMA

Association de Parents d'Elèves Maîtres et Amis

L'opération "Lire C'est Partir" est reconduite, vous pourrez retrouver la vente sur le stand Apema.



En partenariat avec l'association Lire C'est Partir, l'APEMA organise une vente de livres neufs pour encourager nos enfants à la lecture, au prix unique de :

1,50€

Vente de livres neufs de la petite section au CM2

Vous serez tenus informés de toutes ces manifestations par des affichages dans les écoles et des petits mots dans les cahiers de vos enfants.



15

GRANDE COLLECTE DES PAPIERS ET JOURNAUX DANS NOTRE ECOLE

Tous les papiers se trient et se recyclent !

LES PAPIERS : à déposer dans la colonne

- Papiers Enveloppes
- Annuaire, Catalogues, Magazines
- Cartons, Cahiers, Bloc-notes
- Courriers Lettres
- Publicités Propagandes

Ne pas déposer les agrafes, les trombones et les spirales. Insérer de la paille dans le presse-papiers, de la ficelle, de la corde.

LES JOURNAUX : à déposer dans la benne spéciale

Une benne sera mise à disposition une à deux fois dans l'année pour la collecte spécifique des journaux. Toutes les dates sur le www.jedoptelezrodoche.fr

Mis à présent, mettez de côté vos journaux !

ATTENTION AUX ERREURS DE TRI :

- Les cartons, les couvertures rigides de cahiers.
- Le papier cadeau (sauf kraft), le papier peint, les autocollants...

Pour le tri de votre papier la colonne est à votre disposition sur le parking de l'école

Le respect des consignes contribue à la qualité du papier.

Les bénéfices résultant des tonnes de papiers et de journaux collectés serviront à financer nos projets pédagogiques : sorties scolaires, spectacles, visites...

TOUS LES PAPIERS ONT DROIT A PLUSIEURS VIES !

Le recyclage des journaux est plus intéressant financièrement : c'est pourquoi ils sont collectés à part des autres papiers.

Les journaux sont collectés par le SMOCTOM et envoyés à Marloix (29)

Après une décharge de cellulose, ils sont recyclés dans l'usine Celluose qui les recycle en isolant écologique.

Stocker vos journaux pour la prochaine collecte ! MERCI

LE SAVEZ-VOUS ?

Quand le papier redevient papier...

- Le recyclage des papiers permet de préserver les arbres : 1 arbre est préservé tous les 10 kg de papiers recyclés.
- Il permet également de créer de l'emploi local.

Le SMOCTOM est financé par le Département de Bretagne et le Finistère sur le www.jedoptelezrodoche.fr

fête de l'école

Cette année, la fête de l'école s'est déroulée pour la première fois à l'Etang sous un beau soleil, c'est le rendez-vous pour passer un moment convivial et s'amuser en famille. Poney, maquillage, glissades sur bouée, jeux en bois, sans oublier la traditionnelle pêche à la ligne : des jeux variés pour petits et grands. Sous un air de fête, nous avons été séduits par les odeurs de paëlla, crêpes, pop-corn : un vrai festival de saveurs! Un grand merci à la municipalité, aux enseignants, aux intervenants ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête et ce, pour le bonheur des enfants.



OSVIDH



16

L'OSVIDH organise des activités pour les jeunes nés entre 2003 et 2009 pendant les vacances scolaires : roller, soccer, escrime, bowling...

Avec l'OSVIDH ça marche - On vous propose différentes sorties à l'année et pendant les vacances scolaires.

Renseignement sur le site de l'OSVIDH ou Yannick BITAULD 06 76 06 91 44

VIGNOC GYM DANSE

Une année se termine mais une autre commence. Merci à tous nos danseurs qui ont clôturé l'année 2018-2019 avec brio, grâce à leur interprétation durant le gala.

Merci aussi à tous ceux qui ont contribué, parents encadrants, professeurs, personnels de mairie et certainement d'autres encore : sans la contribution de tous, rien n'est possible.

Cette année 2019-2020 a commencé par une rencontre entre les membres du bureau de VGD et les professeurs afin d'échanger et de partager des moments conviviaux.

L'année dernière votre créativité à été mise à contribution au travers un concours de dessin qui a été organisé par l'association en vue d'adopter un nouveau logo. Merci à tous les dessinateurs et félicitations aux élèves ayant réalisé le dessin retenu grâce à vos votes. Nous sommes heureuses de vous le faire découvrir ci-dessous.



L'ensemble des membres de l'association vous souhaite à tous et à toutes une très bonne rentrée. Et si pour un évènement particulier (anniversaire, Halloween,...) vous avez besoin de costumes, contactez nous par mail, la location de costumes est possible. Alors n'hésitez pas !

vignocgymdanse@gmail.com



séjour neige en Savoie

du 14 au 22 février 2020

Séjour organisé par l'OSVIDH

Ouvert aux familles, adultes et enfants seuls de plus de 10 ans



Face aux aiguilles d'Arves, au pied du glacier de l'Etendard et du Col de la Croix de Fer, Saint Sorlin se révèle comme une station village au cœur de la Haute Montagne. Respect des traditions, accueil chaleureux et services d'une vraie station sont les souvenirs que vous garderez de vos vacances.

IMPORTANT

Ce séjour est déclaré à la DDCSPP, ce qui permet :

- La participation de votre comité d'entreprise.
- L'acceptation des chèques vacances ANCV + 2,5 %

Pour les habitants du Val d'Ille : aide de l'office des sports suivant le quotient familial (joindre une copie de l'avis d'imposition reçu en 2018, un justificatif de la CAF mentionnant le montant des allocations familiales de l'APE et de l'APP et une photocopie du livret de famille).

INFO !

Vous serez convoqués à une réunion de présentation du séjour fin Janvier.



OSVIDH

6 rue des Landelles 35520 Melesse

06 12 73 43 36

typheneguille@gmail.com - contact@osvidh.fr



Le 6 juillet, Le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel moules-frites. La soirée a commencé avec Le Son Mat, groupe de percussionnistes suivi par feu d'artifice et le groupe Double Face qui a fait danser la foule.

Rendez-vous



le 13 décembre

17



pour la Tartiflette sur la place



Vous pourrez déguster votre tartiflette sur place ou l'emporter. A 19h, le Père Noël fera son arrivée en quad.



Le Comité des Fêtes vous réserve de belles surprises pour l'année 2020 à commencer par une FETE DE LA BIERE dans la salle polyvalente le 29 février.

Le Bagad de Cesson Sévigné sera en première partie du groupe Double Face lors du moules frites le 4 juillet.



ASVHG Foot

AS VIGNOC HEDE GUIPEL FOOTBALL : une soirée intergénération réussie



Près de 400 joueurs, parents, dirigeants et bénévoles se sont réunis pour vivre ce moment fort de début de saison auquel l'équipe dirigeante tient beaucoup. « Notre idée est simple mais essentielle à toute vie associative. Notre club grandit et nous devons inventer des moments de rencontre où toutes les générations peuvent se dire « bonjour ». Sans fraternité, un club n'a pas d'identité » résume Yannick Boulain, président de l'ASVHG. L'idée originale vient de la constitution des équipes : des enfants de 11 ans étaient regroupés à des jeunes, garçons et filles, de 13, 15 et 17 ans et des seniors pour faire des matchs de football. En même temps, les plus jeunes, âgés de 5 à 8 ans faisaient aussi leur « match » sous l'œil attentif des éducateurs et des parents. Le terrain de foot ressemblait

18

à une véritable ruche puisqu'une centaine de footballeurs jouaient en même temps. Les jeunes étaient fiers d'être avec des grands tandis que le capitaine d'équipe seniors veillait à l'intégration des plus jeunes. Cette manifestation aura aussi permis d'intégrer la dizaine d'enfants mineurs étrangers accueillis au centre social de Hédé/Bazouges. Yann Le Gall, maire de Vignoc, aura profité de cette soirée pour vanter cette manifestation « qui s'inscrit dans le cadre d'une éducation populaire vitale pour nos communes. » Quelques mots auront été dits sur l'avancée du terrain synthétique « nouvelle génération » dont la livraison est prévue pour fin octobre. « Ce terrain est une vraie réussite intercommunale puisque six communes y contribuent, Vignoc qui est le maître d'ouvrage, Hédé/Bazouges, Guipel, Langouët, Saint-Symphorien et Saint-Gondran. »



Le football féminin en plein essor

Si l'effectif des joueurs, joueuses, dirigeants est de 400 licenciés cette année, c'est la structure féminine qui augmente le plus avec plus de 20 nouvelles licenciées. 65 demoiselles jouent régulièrement dans l'une des 4 équipes du club. Les U15 féminines viennent d'obtenir une première consécration en intégrant le championnat régional. Les déplacements se feront dans toute la Bretagne (Brest, Quimper, Lorient, Saint-Brieuc, Vannes...). Elles jouent pour l'instant à Guipel et continueront sur le terrain synthétique. Elles auront besoin de vos encouragements.

N'oublions pas l'équipe fanion qui joue depuis 2 ans au plus haut niveau régional (R1) alors qu'elle pratiquait en départemental il y a 11 ans.



ASVHG Basket

Affluence record à la soirée de lancement Nouvelle saison 2019-2020

ASVHG Basket (Vignoc-Hédé-Guipel) a organisé sa soirée de lancement le vendredi 20 septembre 2019.

Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité, a permis de présenter, entre autre, le nouvel entraîneur bénévole Elvis BOURGEOIS (bienvenue à lui et merci !), les partenaires du club, les coachs, mais aussi de rencontrer les joueurs et leurs familles.

Bienvenue à tous les nouveaux joueurs, leurs parents et sponsors !

Christèle GENDROT, présidente, et Nicolas HAIGRON vice-président, ont ensuite remis les maillots aux 18 équipes, séances suivies des traditionnelles photos d'équipe et leur coach.

La soirée a été conclue par un apéritif offert par le club, et d'un repas "Galette-saucisses" + Cookies (dessert produit par "le p'tit fournil" de Bazouges sous Hédé, un des sponsors du club).

Le Club existe depuis 1982 et comptabilise 254 adhérents.

Il reste des places pour les enfants nés en 2014/2015 de l'éveil multisports + enfants de 2013/2014 du baby basket ... sur Vignoc & Hédé. Pour tous renseignements, contacter :

asvhgbasket.eveil@gmail.com. Site web : **asvhgbasket.org**

Le club a besoin de bénévoles, n'hésitez pas à rejoindre une équipe sympathique et dynamique, pour le bien du club et des joueurs !



conseil municipal

Conseil Municipal du 05 septembre 2019

Terrain synthétique - Marché public

Jean Le Gall, Maire rappelle qu'un appel à concurrence a été lancé

L'analyse des offres étant terminée ainsi que la phase de négociation et au regard des critères confondus (prix des prestations, valeur technique, délais d'exécution), les entreprises retenues sont :

Lot	Entreprise	Montant HT
1 - Terrassements	CARDIN TP	24 505.70 € sans traitement au sol
2 - Sol sportif	PIGEON TP	475 811.79 €
3 - Eclairage	CITEOS	67 943.68 € avec led
4 - Clôture pare-ballons	TECHNIFENC	54 500 €

Soit un montant global des lots de **626 761.17 € HT.**

Urbanisme - Quartier du Chêne Augué - lot n°4 Espaces verts

Gilles Lesage, Adjoint délégué rappelle que les lots 1, 2 et 3 ont été attribués respectivement aux entreprises suivantes :

Lot 1 Terrassement	Eurovia	48 162.20 € HT
Lot 2 Assainissement	Lemée TP	29 290.20 € HT
Lot 3 Réseaux souples	Vezie	27 845.80 € HT

(Cf délibération du 27 juin 2019).

Une nouvelle consultation pour le lot 4 - Espaces verts - a été lancée le 28 juin 2019, une seule entreprise a répondu.

Soit un total général des lots est de **119 678.20 € HT.**

Affaires scolaires et périscolaires

La convention intercommunale portant sur la répartition des frais de fonctionnement du RASED a pris fin au 31 décembre 2018. Elle engage les communes utilisatrices du RASED à rembourser à la commune de Romillé les dépenses de fonctionnement et d'entretien des locaux utilisés par ce dernier. Il y a donc lieu de la renouveler.

Le conseil municipal approuve le renouvellement de ladite convention pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Administration générale

Décision de ne pas préempter

Adresse du bien	Propriétaire	Acquéreur	Nature du bien	m2	Prix
ZAC Vallon des Fresches	Groupe Launay	Benjamin MESGOUEZ et Angélique STEFFANN	Terrain à bâtir	297	53 500 € + frais d'acte géomètre

Consultations

Salle de motricité	Ecole maternelle	Bretagne rénovation services	720€
Meuble accueil et loisirs	Restauration scolaire maternelle	Dispano	680€
Adaptateurs réseau de 3 portables	Ecole élémentaire	APLON	81€
Travaux toitures	Ecole maternelle et préau mairie	Les toits Brétiliens	3054€
Pose Vélux	Maison des associations	Les toits Brétiliens	7110€
Animations TAP atelier zéro déchets	Ecole élémentaire	Le truc (association)	540€
Tablettes pour pointage	Restauration Maternelle/Elémentaire	APLON	1478,40€
Remplacement coffre sécurité chaudière	Ecole élémentaire	Molard Maintenance	621,25€
Ronçonneuse	Atelier	Rennes Motoculture	429€

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - Fonds de concours - Terrain synthétique

Jean Le Gall, Maire rappelle au conseil municipal que la communauté de communes du Val d'Ille a redéfini les modalités technique d'attribution du fonds de concours (section d'investissement). Les communes bénéficiant de l'enveloppe de garanties, le montant alloué pour chaque commune peut être réparti jusqu'à 3 fonds de concours sur 3 opérations distinctes par an.

Il est proposé de demander le fonds de concours pour l'opération suivante :
Construction du terrain synthétique

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par la commune, le conseil municipal sollicite le fonds de concours de 128 000 € auprès de la communauté de communes du Val d'Ille.

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - Schéma de développement culturel 2019-2023

Le schéma de développement culturel 2019-2023 adopté à l'unanimité par le conseil communautaire a défini un projet global et cohérent pour le territoire en agissant en complémentarité avec les communes afin d'apporter des services optimisés aux habitants.

Une des actions du schéma de développement culturel consiste à développer la qualité et l'accès à l'offre culturelle à travers la mutualisation et la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques.

Le projet de réseau est coopératif, il ne peut être fonctionnel que par la mise en commun des collections municipales et la circulation des documents sur le territoire.



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire

- **BOTELHO José** 3 rue de la ramallièrre surélévation du bâtiment de l'atelier 05/08/2019
- **MONNEUSE Edmond / ROUX Sabrina** ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-17 maison individuelle 09/07/2019
- **HELIES Philippe / GLEMEAU Isabelle** ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-05 maison individuelle 12/07/2019
- **DENAIIS Fabrice et Elody** ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-10 maison individuelle 09/08/2019
- **CHAMPALAUNE Jérémy et Marion** Le moncel - rénovation 24/09/2019
- **PERRY Chloé** ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°57 maison individuelle 05/06/2019
- **MOUTOUCOUMARO Marc-Henri et Pauline** 4 rue du placis vauléon - extension 26/08/2019

Déclarations préalables

- **GUERRA Rafaël et Morgane** 18 allée des grandes guérinais changement de la porte d'entrée et du garage 04/07/2019
- **CHRETIEN Estelle** la têterie - création d'une fenêtre de toit 3/07/2019
- **RAIMOND Monique** 3 allée du clos long - agrandissement d'une fenêtre 03/07/2019
- **MAILLARD Nathalie** 1 rue de Gévezé - véranda et 4 fenêtres de toit 02/08/2019
- **LEGRAND Arnaud** 2 allée des pêcheurs - clôture 12/07/2019
- **CONSTANTIN Tanguy** la fosse au loup - extension 23/08/2019
- **CHOUANNIERE René** 9 allée des hirondelles - clôture 16/09/2019
- **DELANDE Frédéric** 15 allée de la clinerie - modification de façade, de clôture et suppression d'un local 23/09/2019
- **ROCHER Philippe** 9 chemin du chêne augué - garage 02/10/2019

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure une permanence par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18.**

• **Mr POIRIER** assure tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le mardi de 9h00 à 11h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**

dates à retenir

Dimanche 10 novembre - Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Philippe GERBEAU
salle Emile LEMETAYER (salle polyvalente)

Vendredi 22 novembre - Spectacle
organisé par la bibliothèque de la Compagnie « les saltimbrés »

Dimanche 24 novembre - Braderie organisée par l'ASVHG Basket

Samedi 30 novembre - Animations par Accueil et Loisirs

Vendredi 6 décembre - Marché de Noël organisé par l'APEMA

Dimanche 15 décembre - Bal organisé par le CATM et animé par Thierry SIMON

Vendredi 20 décembre - Animations par Accueil et Loisirs

SOIREE TARTIFLETTE

Organisée par le Comité des Fêtes de Vignoc, avec la participation du bar 'Le Refuge' et des commerçants partenaires



VENDREDI 13 DECEMBRE 2019

A partir de 18h sur la place de l'église de Vignoc
A 19h venue du Père Noël



Le Comité des Fêtes vous souhaite
un
JOYEUX NOEL !

Marché Noël

6 DÉCEMBRE
16h - 22h

Salle Emile LEMETAYER
VIGNOC



Nombreux exposants
Vente de livres
Photo avec le Père-Noël
Restauration sur place

ENTREE GRATUITE

apema.vignoc@hotmail.fr



Marché de Noël
le vendredi 6 décembre 2019
de 16h00 à 22h00
à la salle Emile LEMETAYER à VIGNOC

Au programme : vin chaud, petite restauration,
marché d'artisanat...
le tout dans une ambiance chaleureuse.
De nombreux exposants seront
présents et proposeront à la vente des produits du terroir,
bijoux, objets de décoration



OPERATION SAPINS DE NOËL

En partenariat avec GIE SAPINS NOËL BRETONS
L'APEMA vous propose de commander votre sapin.
Vous avez le choix entre plusieurs variétés et
tailles. Des sapins coupés juste avant la livraison. En
espérant que vous serez nombreux, pensez à en faire
profiter votre famille, vos amis, collègues... Les bons
de commandes seront disponibles très prochainement
dans les commerces et les écoles.
La livraison se fait au marché de Noël.

